MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212201552-20260427-DE2026_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : DE2026/29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Martine VALLEE, Maire.

Présents : Martine VALLEE - Hervé LE DOUCEN - Céline BIDAN BEAUFARON – Guillaume DUCRETTET - Laurence FERNANDEZ - Jean-Michel COUËSBOT – Paulette GICQUEL - Nathalie LE MOUËL - Alex NIVET - Vincent SAVALLE – Carole LE MERCIER - Guillaume JEGO - Aurore DELMAS - Michel HARNOIS – Olivier JEGARD - Christelle URVOIX

Absents excusés : Jocelyne LE TINNIER pouvoir à Michel HARNOIS
Jérôme GICQUEL pouvoir à Alex NIVET

Absent : Stéphane FOUCAULT

Secrétaire de séance : Nathalie LE MOUËL

Membres en exercice : 19 Présents : 16 Représentés : 2 Votants : 18

COMMISSION DE REGULARITE DES LISTE ELECTORALES

Mme La Maire rappelle que lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, les membres de cette commission ont été désignés. Cependant, il s'avère que tout comme le maire, les adjoints ayant reçu une délégation ainsi que les conseillers municipaux disposant d'une délégation ne peuvent siéger au sein de cette commission. Il convient donc de remplacer Laurence FERNANDEZ et Paulette GICQUEL. Alex NIVET et Guillaume JEGO se proposent de siéger dans cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **valide** ces remplacements. La Commission sera donc composée de :

- Nathalie LE MOUËL
- Alex NIVET
- Guillaume JEGO
- Jocelyne LE TINNIER
- Christelle URVOIX

Secrétaire de séance
Nathalie LE MOUËL

Pour extrait conforme,
La Maire, Martine VALLÉE

MAIRIE DE LA MOTTE 22600